

BULLETIN
de
l'Association des Anciens Élèves
de
L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
(A. X.)

17, Rue Descartes — PARIS (V^e)

Téléphone : ODEon 57-41 et 57-42 - 57-51 et 57-52

Discours prononcé par l'Amiral Thierry d'Argenlieu.

Monsieur le Ministre, mes bons compagnons de la Résistance,
mes chers Camarades.

« Au nom du Général de GAULLE, fondateur de l'Ordre de la Libération, je viens de remettre, officiellement, à la famille du Capitaine de Corvette Henri-Honoré d'ESTIENNE d'ORVES l'insigne qui lui est attribué à titre posthume.

« Soyez remercié, Monsieur le Ministre, d'avoir donné son nom à la Cour d'honneur du Ministère de la Marine. Soyez remercié de l'avoir ouverte à ses amis de la Résistance, à ses Compagnons de l'Ordre, afin de marquer, en ce jour, votre estime personnelle et celle de notre Corps pour celui qu'à l'instant l'on nommait le paladin des Forces Navales Françaises Libres. Avec un respect très profond, très ému, je m'incline devant les membres de sa famille présente et, par la pensée, je salue sa veuve et ses enfants retenus loin de Paris.

Au nom de ses Compagnons de l'Ordre, qu'il me soit permis en ce jour, en ce lieu, de souligner d'un mot la leçon magnifique, la leçon si actuelle qui, pour tous, se dégage des gestes du Comte Henri-Honoré d'ESTIENNE d'ORVES.

En eux se réalisent et rayonnent à la perfection la beauté de la Vocation du marin, la beauté de la Vie du marin, la beauté de la Mort du marin. La beauté d'une vie qui se déroulant au milieu d'une étonnante diversité de circonstances, tient son unité, son harmonie, son intégrité de la passion de servir la France, dans un foncier détachement de l'accident et du contingent.

La beauté d'une mort qui, en paix comme en guerre, peut survenir à l'improviste et couronner par le plus haut témoignage qui soit — le trépas consenti —, la qualité de l'amour que le marin doit nourrir en son cœur, et le jour et la nuit, pour la France.

D'ESTIENNE d'ORVES, notre bon, notre cher Compagnon, chacun sait l'extraordinaire dévouement que vous portiez à votre métier de Marin, dévouement capable d'éclairer de son feu les géôles mêmes de la Gestapo. Quiconque est instruit des conditions infâmes de votre trépas sous les balles allemandes, mesure ce que fut, jusqu'au terme, votre infinie dilection pour la France.

Votre vie fut puissante. Votre mort plus puissante encore.

Puissent-elles inspirer longtemps notre Marine qui se reforme sur le sol enfin libéré de la Patrie.

Souscription d'Estienne d'Orves.

Une souscription a été ouverte parmi ses Membres par la Société des Amis de l'École Polytechnique en vue d'honorer la mémoire de notre glorieux Camarade en aidant M^{me} d'ESTIENNE d'ORVES à réaliser son

cher projet : offrir un bateau de grande pêche aux marins bretons survivants de l'équipe qui a lutté aux côtés de son mari.

Fin novembre 1945, M^{me} d'ESTIENNE d'ORVES est venue au Secrétariat de la Société des Amis de l'X apporter les documents qui ont servi à établir la notice publiée ci-dessus et remercier la Société de son initiative et des résultats déjà obtenus.

Connaissant l'esprit de solidarité des X, elle compte beaucoup sur la généreuse sympathie des Camarades de son mari, vieux ou jeunes, pour l'aider dans son entreprise; celle-ci s'avère, en effet, d'une réalisation de plus en plus coûteuse. « Victoire » lui a donné son appui. Mais M^{me} d'ESTIENNE d'ORVES met son point d'honneur à rembourser, au maximum, le prêt qu'elle en a obtenu. Sa dernière visite au chantier de construction breton lui a montré qu'il ne faudra pas moins de 3 millions pour construire le bateau de ses rêves.

La souscription ouverte par la Société des Amis de l'X a produit la somme de 29 350 frs à la date du 31 décembre 1945. Parmi les souscriptions les plus notables, il convient de citer celles du Groupe X, du Sud-Est : 5000 frs, de la Compagnie Denain-Anzin : 4000 frs, de la Société « Éclairage et Force motrice » : 3000 frs.

Tous les Camarades seront unanimes à estimer que l'École Polytechnique doit être, par le montant de sa souscription, la première des différentes collectivités qui répondront à l'appel de M^{me} d'ESTIENNE d'ORVES.

A cet effet, la Société des Amis fait appel à tous ceux qui n'ont pas été touchés par son premier appel et particulièrement aux anciens Polytechniciens qui ne comptent pas encore parmi ses membres. Elle les prie d'adresser leur souscription :

— par chèque de banque libellé au nom de la Société des Amis de l'École Polytechnique, 17, rue Descartes, à Paris;

— par virement postal libellé de même au C.C.-Paris 573-44;

— en espèces, au Général CALVEL, Secrétaire de la Société des Amis, même adresse.

Éviter l'emploi du mandat-carte et ne pas oublier de spécifier la destination du versement.

V. — Citations obtenues par des Élèves (1).

ORDRE N° 80.

Après approbation n° 8719/CH en date du 7 juin 1945, du Général de LINARÈS, Commandant la 2^e D. I. M.

Le Chef de Bataillon RENAULT, Chef de Corps des troupes du G. D. cite :

(1) Dix autres citations d'Élèves ont déjà été publiées dans les n°s 100, 101 et 102 du *Bulletin de la S. A. X.*